

Image not found or type unknown



Une maison achetée en commun

Par **david 31**, le **21/02/2009** à **21:26**

bonsoir
non a achete une maison avec ma compagne, il y a quelques annees qu 'on retape avec mon argent car mon epouse a une entreprise est tout ce qu' elle gagne elle l 'epargne ou investit dans son entreprise .nous nous sommes maries sous le regime de la communaute avec separation des biens, nous avons des enfants mais comme elle ne veut pas financer l'amelioration de la maison .rn elle ne veut pas revendre la maison , ni me vendre ses parts.rn que dois je faire dans ce cas ?rnla situation s'envenime a cause de cette maison quelles sont les solutions envisageables?rnavec mes remerciements david 31